

VISITE DU QUARTIER EST

23 mai 2019

COMPTE RENDU



La visite du quartier Est du 23 mai 2019 s'est déroulée le long d'un parcours partant du carrefour de la rue de Penn Mané (parking rue Van Gogh) pour arriver au Centre de Loisirs de Penn Mané.

Certains participants ont accompagné les élus et les services de la Ville pendant la visite du quartier, d'autres riverains ont, eux, interpellé les élus lors des points d'étape annoncés ou devant leurs jardins.







- D** Départ à 18h00 rue de Penn Mané (parking rue Van Gogh)
- 1** Point de rencontre à 18h30 au croisement de la rue Edith Piaf et rue Daniel Balavoine
- 2** Point de rencontre à 19h00 au croisement de la rue des Pins et chemin de Parc Ar Groez
- A** Arrivée vers 19h30 au Centre de Loisirs de Penn Mané







Visite de
Quartier EST

Jeudi 23 mai 2019
à 18h00

1) Les remarques et demandes émises le long du parcours

Lieu concerné	+ / - / ? / idée	Remontées des habitants / Explications de la Ville
Rue de Penn Mané (en haut)		Les riverains déplorent le fait qu'il n'y ait toujours pas de repreneur pour la boulangerie depuis 2 ou 3 ans.
Rue Van Gogh		<p>Demande de déplacer le container à bouteilles qui encombre le trottoir. Il y a souvent des dépôts sauvages à côté.</p> <p>Idem pour le container à vêtements qui prend une place de parking.</p> <p>➡ Les services cherchent un emplacement qui conviendrait à tout le monde</p>
Rue de Penn Mané (en descendant)		<p>Demande d'élaguer les arbres le long du trottoir car ils bloquent la visibilité des véhicules et empêchent le passage des piétons.</p> <p>➡ L'élagage est programmé en automne.</p> <p>Vitesse excessive, virage dangereux. Demande de prolonger la zone 30 jusqu'en bas de la rue.</p> <p>➡ Très coûteux. Une réflexion est en cours.</p> <p>Le passage piétons en face de l'arrêt de bus n'est pas suffisamment protégé, les parents sont inquiets pour leurs enfants. Ils demandent la mise en place de ralentisseurs ou de chicanes pour faire ralentir en amont.</p> <p>➡ Etudes en cours. Avec la contrainte de la bonne évacuation des eaux pluviales pour la mise en place d'un ralentisseur.</p>
Rue de Toulbahado	  	<p>Quartier fleuri et agréable. Belle voie verte, très beaux espaces verts, les riverains ont bien arrangé leurs jardins.</p> <p>Il y a eu des problèmes de rats, les riverains sont contents car les services de la mairie sont intervenus et doivent revenir prochainement.</p> <p>Les voitures comme les bus roulent vite dans la rue. Il y a beaucoup d'enfants qui jouent dehors et font du vélo ou de la trottinette. Les riverains ont peur qu'il y ait un accident et demandent à ce que soit peint un « 30 km » sur la chaussée.</p> <p>Il est fait remarquer qu'à certains endroits, les chicanes sont vraiment nécessaires car les voitures foncent dans les poubelles.</p> <p>➡ En divers endroits de la ville, des contrôles de police ont été effectués et ont donné lieu à plusieurs verbalisations. Les chicanes et radars fonctionnent bien pendant un certain temps mais les mauvaises habitudes reviennent vite. Concernant les bus, des chicanes ont été mises en place à la demande des habitants et avec validation de la CTRL. Si on met des « STOP », les gens foncent, il est donc préférable de laisser les priorités à droite.</p> <p><u>Rappel :</u> Le Règlement de voirie prévoit que les propriétaires sont tenus de faire ravalier régulièrement leur habitation, leurs murs et clôtures en moyenne tous les 10 ans. Des amendes peuvent être infligées aux contrevenants. Toutefois, des aides ainsi que des délais peuvent être, sur demande, accordées aux propriétaires.</p>
		Au croisement en bas de la rue, il y a une bouche d'égout qui serait mal placée car les eaux pluviales coulent autour mais pas dedans.

Rue Edith Piaf		<p>Il est demandé de mettre un panneau « zone 30 » et « attention enfants » au niveau du rond-point au croisement avec la rue Van Gogh et la rue de Toulbahado car il est très dangereux, les véhicules arrivent vite et il y a beaucoup d'enfants dans le quartier qui font du vélo ou de la trottinette. Demande des actions de prévention sur le partage de la route.</p> <p>➡ Les zones 30 datent d'une dizaine d'années. La Municipalité envisage de réexpliquer le fonctionnement des zones 30.</p> <p>Les déplacements doux se développent de plus en plus, il serait judicieux d'éduquer les enfants, dans les écoles par exemple, de faire une animation sur la réglementation de la circulation à vélo. Petit à petit il faudra apaiser le transport automobile.</p> <p>Au croisement avec la rue Daniel Balavoine se trouve une très belle allée d'arbres. La rue, très jolie mais trop grande, ressemble à une avenue car elle est très large. Il faudrait réfléchir à mettre une piste cyclable.</p> <p>Demande de mise en place d'un distributeur de « sacs à crottes » car il y a beaucoup de déjections canines sur les trottoirs et les pelouses.</p> <p>Des arbres sont à élaguer car on ne voit plus le panneau avant rond-point.</p> <p>➡ L'élagage est programmé en automne.</p> <p>Un riverains signale qu'il a eu des cambriolages dans la rue, à la tombée de la nuit et souvent quand il pleut.</p> <p>Le quartier est bien conçu car des places de parking ont été prévues sur chaque terrain ainsi que des parkings collectifs aux alentours.</p> <p>Il y a des rats, mais « ils sont gentils ».</p>
Rue Daniel Balavoine		C'est un quartier privilégié, un beau lotissement avec de belles parcelles.
Rue Eric Tabarly		<p>En haut de la rue, au croisement avec la rue de Saint Guénaël, les gens roulent vite. Le virage est dangereux et il n'y a plus de passage pour piétons.</p> <p>Problématique de stationnement dans la rue : les riverains se garent des deux côtés, sur le trottoir. Comme les voitures roulent vite, les parents sont obligés, par précaution, d'ouvrir leur portière vers leur maison pour sortir les enfants et bébés de la voiture. Ce n'est pas pratique car la voiture est presque collée au muret.</p> <p>Le stationnement est-il unilatéral car il n'y a pas de panneau.</p> <p>➡ Se garer sur la chaussée est obligatoire d'autant plus que cette rue est assez large pour le permettre. Il est rappelé aux riverains que l'amende en cas de stationnement sur le trottoir est de 135€. S'il n'y a pas de panneau, cela signifie que le stationnement est alterné.</p>
Rue de St Guénaël		<p>Les riverains demandent plus d'entretien des deux terrains en friche (hautes herbes et ronces).</p> <p>Demande de mettre des fleurs dans la rue.</p> <p>Il y a beaucoup de déjections canines.</p>
Sentiers de randonnée		<p>Il y a de beaux sentiers de randonnées mais l'étang de Toulbahado s'envase. Est-il prévu de dévaser ?</p> <p>➡ La vase amène la faune, il y a une chaîne alimentaire. De plus, on ne peut pas récupérer les boues car elles contiennent les déversements des égouts, des métaux lourds..., il faudrait les traiter et cela aurait un coût énorme. Tout comme l'étang de l'espace Mandela Dulcie-September qui est également envasé.</p> <p>Mais par qui est-ce pollué ?</p> <p>➡ par la rivière du Plessis, par les entreprises du Rohu de la zone de Kerpont...</p>

		<p>La passerelle du Pont du Bouc a été démontée depuis plusieurs mois, quand sera-t-elle remise en place ?</p> <p>➡ La passerelle a été reposée début juin, il reste quelques arrangements à y apporter au niveau sécurité et stabilité. Elle avait été enlevée car elle était en très mauvais état mais l'entreprise l'a déposée trop tôt. Les renforts avaient été soudés mais le bois en partie basse était pourri et le pont était mal proportionné. Il a fallu reprendre le tablier avant de la reposer. Elle sera contrôlée régulièrement.</p> <p>Qu'en est-il de la maritimité à Lanester ? Pas de lieu pratique pour la mise à l'eau des bateaux et kayaks... Lanester est près de la mer mais il n'y a pas de plage pour se baigner, pour pêcher.</p> <p>➡ La maritimité à Lanester, c'est 11kms de promenade, sauf devant les commandos, qui est une zone de sécurité défense. Il y a 100 mouillages à St Guénaël. Concernant la mise à l'eau des bateaux, la question du Rohu sera étudiée dans un futur proche. Une étude est en cours au niveau de Lorient Agglomération pour créer un « port à sec » au Rohu, pour le besoin du nautisme mais également pour ramener de l'activité. Concernant la création d'une plage, cela serait compliqué. Une étude a été faite mais il y a beaucoup de contraintes : qualité de l'eau, autorisations diverses (Lorient Agglomération, les commandos, les entreprises.... De plus, il faudrait du personnel et sécuriser le lieu.</p>
Chemin de Parc Ar Groez		<p>Une cinquantaine de riverains du plateau du Bol d'Air sont venus faire part de leurs inquiétudes concernant l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Bol d'Air, le projet d'urbanisation du plateau du Bol d'air, dans le cadre de la révision du Plan local de l'urbanisme. Ils demandent à être informés et concertés pour tout projet qui serait mis en place sur la parcelle.</p> <p>Près de 59 habitants du quartier sont venus à la rencontre des élus pour leur exprimer leurs inquiétudes concernant l'urbanisation du plateau.</p> <p>Certains riverains déplorent de ne pas avoir été prévenus de la visite de quartier. Ils ont été mis au courant par des voisins venus faire du porte à porte pour la pétition. Ils auraient souhaité que la communication dans les boîtes aux lettres soit plus étendue sur le quartier.</p> <p>➡ Des flyers sont distribués dans les boîtes aux lettres sur tout le parcours, ainsi que dans les rues adjacentes.</p>

L'ensemble des remarques et suggestions ont été transmises aux services municipaux et aux personnes ou structures concernées.

A la fin de la visite de quartier, un temps d'échanges, autour d'un pot convivial, a été instauré entre élu(e)s et habitant(e)s dans le Centre de Loisirs de Penn Mané.